Ontario

Ontario's Early Childhood Development and Early Learning and Child Care Investments

2003/04 ANNUAL REPORT

TABLE OF CONTENTS

Introduction

Best Start: A New Vision for Young Children....1

Early Childhood Development Initiative....2

Multilateral Framework on Early Learning and Child Care....2

Ontario's Early Childhood Development Programs

Promoting Healthy Pregnancy, Birth and Infancy....3

Improving Parenting and Family Supports....5

Strengthening Early Childhood Development, Learning and Care....7

Strengthening Community Supports....10

Ontario's 2003/04 ECD Breakdown of Expenditures by Action Area....11

Ontario's Early Learning and Child Care Programs

Background on Ontario's Early Learning and Child Care System....12

2003/04 Investments....12

Outcomes....12

Child Care System Indicators

Quality Indicators....14

Staff/Child Ratios and Group Sizes....14

Staff Qualifications....15

Availability Indicators....16

Affordability Indicators....16

INTRODUCTION

"How we care for children is not only a reflection of our shared values, it is critical to the future social and economic success of our province. If a child benefits from good parenting and quality child care, then we all benefit in the future."

Premier Dalton McGuinty, October 2003

Best Start: A New Vision for Young Children

In 2004, Ontario announced Best Start, a comprehensive new strategy to increase the quality and stability of the current system for young children, and minimize organizational, professional, technical, and jurisdictional barriers.

Best Start will reshape and integrate our existing system of services, programs and resources for our children to help them learn, grow, and enjoy success in school and ultimately in the workforce and society. It will support the crucial relationships that have already been forged between and among children and their families, caregivers and the community, while also helping children to receive specialized services and supports as needed by:

- Bringing together early learning and child care
- Providing parenting supports for all families who want them
- Improving access to early learning and child care, recreation and other community programs through local integration
- Helping identify and support children at risk of development problems.

Early Childhood Development Initiative

In September 2000, Canada's first ministers reached agreement on an Early Childhood Development (ECD) Initiative that demonstrates the long term commitment of the federal, provincial and territorial governments to help all young children reach their potential and to help families and communities to support them.

Under the ECD Initiative, the federal government committed to transfer incremental and predictable funding to the provinces, so they can improve and expand Canada's early childhood development programs and services for young children and their families. Ontario received $193.4 million in 2003/2004 to support this initiative. Provinces are committed to allocate this funding for children from the prenatal period up to six years of age.

Since 2001, Ontario has invested its share of federal ECD funding in a number of initiatives across the Ministry of Health and Long-Term Care, the Ministry of Community and Social Services and the Ministry of Children and Youth Services.

These ECD programs complement or expand upon existing programs and services, and include universal programs available to all children as well as programs and services that support the healthy development of children with special needs.

Multilateral Framework on Early Learning and Child Care

In March 2003, federal, provincial and territorial ministers responsible for social services agreed to the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care. They agreed to invest this funding in regulated early learning and child care programs for children under age six.

Under the 2003 framework, the federal government committed $1.05 billion to provinces and territories over five years[1], beginning in 2003/04. Ontario's share of this funding is $9.7 million in the fiscal year of this report - 2003/04 - and will grow to $58.2 million in 2004/05, and approximately $137.3 million by 2007/08.

This report accounts for the expenditure of the $9.7 million in federal funding allocated to Ontario for early learning and child care for the 2003/04 fiscal year, and also provides an update on quality, availability and affordability indicators.

Ontario's commitment to early childhood development and early learning and child care far exceeds these federally-funded programs and services. The government invests in excess of $2 billion more on children's services, such as the $532 million it spent in 2003/04 on child care services.

1 The federal government has committed to flow an additional $45 million for aboriginal early learning and child care programs over four years, beginning in 2004/05. The funding will be invested directly by the federal government into programs on reserves, and will not be flowed as a transfer payment to the provinces/territories.

ONTARIO'S EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT PROGRAMS

The Early Childhood Development (ECD) framework directs governments to focus their efforts on the following four key areas for action:

- *Promoting Healthy Pregnancy, Birth and Infancy* - initiatives to help families and children get the best start in life
- *Improving Parenting Supports* - initiatives that provide families with support and information to become the best parents possible
- *Strengthening Early Childhood Development, Learning and Care* - initiatives that help children develop the competencies and coping skills they will need to reach their full potential
- *Strengthening Community Supports* - initiatives that provide evidence and research to inform policy and program decisions about children and youth.

This year's annual report groups ECD programs related to the health and well-being of young children and their families into these four categories based on Ontario's Best Start strategy as well as the ECD framework. A breakdown of Ontario's 2003/04 ECD expenditures by action area can be found on page 11.

The Government of Ontario, along with all other provinces and territories, agreed to measure, monitor and report to Canadians every two years on how its young children are doing on 11 common key indicators of physical health and early development. This information is internationally recognized as key for assessing and evaluating our progress in improving the lives of our children. As Ontario provided this information in its 2002/03 report back to families, indicators will not be included in this report.

PROMOTING HEALTHY PREGNANCY, BIRTH AND INFANCY

Pregnant women who take care of their own health are more likely to have healthy pregnancies and give birth safely to healthy babies. These programs support parents, caregivers and infants in getting the help they require with the goal of increasing the number of healthy births in Ontario and lowering our infant mortality rate.

Aboriginal Fetal Alcohol Syndrome/Fetal Alcohol Effects (Aboriginal FAS/FAE)

This program, delivered by 19 Aboriginal organizations and offered in coordination with the Aboriginal Child Nutrition program, draws upon the strength of traditional Aboriginal teachings about pregnancy, birth and parenting to support Aboriginal children and their families living on and off reserves. It provides health promotion, prevention education, family support services and advocacy, prenatal and postnatal support groups and information about FAS/FAE at schools, child care and social service agencies.

2003/04 activities:

- Provided screening assessment and monitoring, counselling, treatment and crisis intervention services
- Enhanced service coordination, linkages and networking
- Conducted outreach services via street patrols and home visits
- Continued to increase community awareness of supports and services in communities through a range of activities including displays at community events, fairs and shopping centres
- Continued to build connections to community support groups and educate the public about FAS/FAE.

Healthy Babies Healthy Children

This program, offered by Ontario's 37 Pubiic Health Units, screens and assesses the health of pregnant women and families with children up to age six. A Healthy Babies Healthy Children nurse visits all consenting families at home, soon after the birth of their child. They provide the family with counselling and education to promote healthy child development. Families who need additional support can arrange for additional visits at home by a public health nurse and family home visitor.

2003/04 activities:

- Completed approximately 17,242 prenatal screens on pregnant women to identify risk factors
- Screened 122,503 families with children up to age six for risks to healthy child development
- Continued prenatal care and care for families with children from six weeks old to age six
- Allocated funding to the Ontario College of Family Physicians to continue collaboratively developing a Continuing Medical Education (CME) program. The CME used this funding to implement training sessions in healthy child development for family physicians, public health nurses and other professionals working with children in communities.

Infant Development

This family-centred program is for children up to age six who have or are at risk of developmental disabilities and their parents or caregivers. It provides assistance with motor development, communications skills and social interaction.

2003/04 activities:

- Served over 11,500 children through 49 programs across Ontario.

Best Start: Ontario's Maternal, Newborn and Early Child Development Resource Centre

This centre supports health promotion initiatives that enhance the health of mothers, babies and young children. It trains, counsels, educates and brings together health care providers and community professionals from across the province, including staff and volunteers at Public Health Units, non-governmental organizations, Community Health Centres, Ontario Early Years Centres, hospitals, First Nations and medical professionals.

The Early Childhood Development funding allowed the Centre to expand its services in early child development. Program priorities under the ECD initiative include fetal alcohol syndrome, violence against women, poverty and reproductive health.

2003/04 activities:

- Provided customized, timely and responsive consultations and advice in French and English
- Organized and hosted a provincial conference on Fetal Alcohol Spectrum Disorder for 400 participants, plus an annual conference for 275 participants
- Hosted four regional forums on postpartum disorders
- Researched and developed a Preconception Health Campaign and an awareness campaign on alcohol use during pregnancy; for implementation in 2004/05
- Developed five new brochures on topics such as breastfeeding and feeding preschoolers, plus a guide to helping program managers support staff working with pregnant women who live in poverty
- Delivered seven workshops on a range of topics, including working with parents from diverse communities, supporting pregnant women who live in poverty, and reducing the impact of fetal alcohol exposure.

Prenatal and Postnatal Nurse Practitioner Services

This service is available to pregnant women without family physicians, women planning a pregnancy, and women whose children are age six and younger. Clients include women at risk of poor prenatal and postnatal care because they live in geographically isolated areas or places short of family physicians or obstetricians/gynaecologists. Nurse practitioners operated out of Public Health Units in Algoma District, Brant County, Elgin St. Thomas, Haldimand-Norfolk, Huron County, Perth District, Porcupine, Sudbury & District, and Windsor-Essex County to help these women find high quality, consistent care.

2003/04 activities:

- Nurse practitioners saw over 1,500 clients from across the province
- Participating Public Health Units conducted ongoing and comprehensive evaluations of nurse practitioner services.

Prenatal Human Immunodeficiency Virus (HIV) Testing

This program for pregnant women, women contemplating pregnancy and prenatal care providers increases awareness of the importance of HIV testing in pregnancy as a part of routine prenatal care, and also promotes early HIV intervention for mothers and infants. It supports public awareness campaigns, as well as program evaluation and research into strategies to reach pregnant women who do not currently receive HIV testing. Approximately 13 per cent of pregnant women in Ontario do not currently receive HIV testing.

2003/04 activities:

- Distributed promotional materials designed for health care providers and the public to increase awareness of and promote early diagnosis of HIV in pregnant women and infants
- Increased provincial prenatal HIV testing rates from approximately 82 per cent in 2002/03 to over 87 per cent.

IMPROVING PARENTING AND FAMILY SUPPORTS

These programs support parents and children so they can help build strong families and vibrant communities. Workshops and programs for parents and caregivers, for instance, improve our children's physical health and emotional well being, while strengthening their language, social and cognitive skills.

Children's Mental Health

Ontario's child and youth mental health program provides services and supports to children, youth and their families that are designed to alleviate a range of social, emotional, behavioural, and/or psychiatric problems. Mental health services and supports funded by the Ministry of Children and Youth Services are available to children and youth up to the age of 18. Specific services to enhance early identification, intervention and treatment for children from birth to age six are delivered through community-based transfer payment agencies.

2003/04 activities:

- Early childhood development funding supported Children's Mental Health services for over 5,600 children, compared to over 4,800 children in 2002/03.

Community Health Centres (CHC)

Community Health Centre (CHC) early child development programs are tailored for two groups:

- Prenatal, Postnatal and Infant Care programs are for pregnant women, children up to age three and their parents. These programs improved access to prenatal and postnatal care, early identification of at-risk children, referrals to other service providers, increased supports for breast feeding, and improved assessments for nutrition and child development milestones.

- Integrating Services and Building Community Capacity programs are for pregnant women, parents and children aged two to six, caregivers, service providers and relevant community members who participate in early years activities - especially at-risk and disadvantaged populations such as homeless women, new immigrants, low-income families and people living in rural, northern and inner-city areas. The programs identify early health risks, increase supports to parents, improve access to early child development resources, strengthen neighbourhood services and increase community capacity.

2003/04 activities for Prenatal, Postnatal and Infant Care Programs:

- 34 CHCs operated 239 programs in 107 different sites
- Served approximately 3,150 pregnant women, 6,400 children, 5,900 parents, 5,600 families, and 3,700 others.

2003/04 activities for Integrating Services and Building Community Capacity Programs:

- 24 CHCs operated 231 separate programs in 117 different sites
- Served approximately 3,900 children, 3,750 parents, 3,200 families, and 875 others.

Early Years Challenge Fund

This fund provided matching grants to businesses, volunteer, charitable and other groups for initiatives that meet local community needs. It supported programs and services that foster cognitive, physical and emotional development in children up to age six, and also educated parents and caregivers.

2003/04 activities:

- 419 contracts for projects that provide targeted nutrition for pregnant mothers and newborns, training workshops for fathers, and transportation service for early years services
- Individual project funding ranged from $700 to $1 million
- Since 2001, four calls for proposals have resulted in over 500 funded projects.

Learning, Earning and Parenting (LEAP) (Ontario Works)

LEAP is part of the Ontario Works program, which provides those in temporary need with financial and job-hunting assistance. LEAP is tailored for young parents on social assistance who need to complete their education, improve their parenting skills and search for employment. It provides Ontario Works participants between 16 and 21 years of age who are seeking work with literacy screening and training, community participation to build skills and gain on-the-job experience, basic education and training, job skills training and employment placement services. Participation in LEAP is a requirement for 16 and 17 year-old parents and voluntary for 18 to 21 year-old parents whom have not completed high school.

2003/04 activities:

- Approximately 6,500 young parents participated
- Strengthened community partnerships to develop more integrated services at the local level for families and children. For example, LEAP participants and LEAP delivery agents were consulted in order to build stronger ties with Ontario Early Years Centres and Public Health Units and to develop other improvements and refinements
- Provided counselling, school clothing, and transportation costs to help young parents go to school and do homework
- Continued to develop and distribute marketing material to support the program and voluntary participation, as well as initiatives to help parents continue their education.

Ontario Child Welfare Program

This program funds Children's Aid Societies, which protect children at risk of abuse or neglect. Children's Aid Societies provide counselling and support to children who are in need of protection and their families, investigates allegations or evidence that a child may be in need of protection and provides residential services for children unable to remain in family homes. Approximately 20 per cent of children in the program are under age six.

STRENGTHENING EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT, LEARNING AND CARE

Recent research has shown loving care, positive attention, new experiences and healthy habits such as good nutrition and adequate sleep are crucially important in the first years of a child's life. These programs help children get a good start at healthy development by encouraging stimulation through play and interaction and by preparing children for school.

Aboriginal Child Nutrition

This program, offered through the 19 organizations that also deliver the Aboriginal Fetal Alcohol Syndrome/Effects initiative (page 3) is for Aboriginal children and families in Ontario living on and off reserve. It provides interactive nutrition, healthy lifestyle education, and counselling on food and menu preparation. It also provides healthy breakfasts and lunches for children through schools and child care programs, as well as workshops and support groups to promote positive parenting practices.

2003/04 activities:

- Continued to support parents and families and increase awareness of the important role good nutrition plays on healthy child development
- Conducted family nutrition risk assessments through screening, assessment and monitoring services
- Provided prenatal and well-baby nutrition education, cooking classes and workshops
- Provided preschool screening and follow-up assessment on children's health and nutrition
- Offered service provider and lay training workshops in cooking, menu development, food handling and cultural awareness.

Early Literacy Initiative

This program strengthens, supports and promotes effective literacy and language development in children under age six and their families. It engages Early Literacy Specialists to provide early literacy training to early years professionals, and provides early literacy kits through community-based early years programs such as the Healthy Babies Healthy Children program, Ontario Early Years Centres, child care centres, libraries and parent-child drop-in programs.

2003/04 activities:

- Provided early literacy services to nearly 48,000 community participants and almost 17,000 workshops/seminars to early years professionals
- Distributed newborn literacy kits through the Healthy Babies Healthy Children program, Ontario Early Years Centres and Early Literacy Specialists that encourage parents to read to their children.
- Continued distributing the Ontario Early Years Book Collection to each Ontario Early Years Centre and to communities across Ontario. The Collection's 56 titles represent Ontario's diverse population and include multi-language books, books for children under age six and resource books for parents and staff.

Universal Newborn Hearing Screening, Infant Hearing Program and Public Awareness and Education Strategy (Speech and Hearing)

The Universal Newborn Hearing Screening program screens the hearing of all Ontario newborns before they leave the hospital. The Infant Hearing Program provides follow-up and communication development support for newborns identified as deaf or hard of hearing, or who are at risk of early childhood hearing loss. The Public Awareness and Education Strategy encourages new parents to participate in these programs and develops resources for parents, health and social service professionals, and the public about early childhood hearing and hearing loss.

In 2003/04, activities included:

- 60,000 newborn screening procedures in Ontario hospitals
- Booklet and video resource development
- A Language Evaluation Study to determine outcomes of the program.

Promote Healthy Pregnancy and Prevent Injury and Family Abuse

A number of initiatives focus on providing services that promote health pregnancy and child and family safety. These include two comprehensive health promotion programs led by Public Health Units: Injury and Family Abuse Prevention and Promoting Healthy Pregnancy and Child Development. These two programs support local initiatives and develop and implement projects to address identified needs to promote healthy pregnancy, child growth and development, parenting capacity, and prevention of infant and childhood injuries and family abuse.

In addition, programs such as Prenatal and Postnatal Nurse Practitioner Services, Pregnant Women with Addictions, and Support for At-Risk Pregnant Women provide health services that target young children and women at risk of poor prenatal and postnatal care because they live in geographically isolated areas, places short of family physicians or obstetricians/gynaecologists, are highly transient or otherwise at-risk.

2003/04 activities:

- Served over 1,500 clients from across the province
- Educated the public and worked with other community and health care professionals to ensure that parents and children receive consistent information and care on healthy pregnancy, parenting, child development, child safety and prevention of family abuse
- Supported direct treatment for pregnant women and women with young children
- Implemented specialized substance abuse treatment services for pregnant women
- Served homeless and pregnant/parenting young women
- Evaluated program delivery to determine how best to deliver services.

Ontario Early Years Centres

Child development and early years professionals and volunteers at each centre welcome children up to age six, their parents, other family members including grandparents and siblings. Staff and children from childcare centres and home care also attend. Staff promote children's readiness to learn and healthy child development through formal and informal drop-in programs and services that enhance cognitive, language, physical, social and emotional child development. They offer programs in literacy, numeracy, health and nutrition as well as information about parenting programs and services.

2003/2004 activities:

- Opened 61 centres, bringing the total number of Early Years Centres to 103 - plus hundreds of satellite and mobile programs that serve smaller and isolated communities
- Welcomed nearly 1.5 million visits by children and more than 1 million visits by parents and caregivers
- Translated "Making A Difference," a series of brochures on healthy child development, into 22 languages, and made them available on the website at www.ontarioearlyyears.ca.

Services for Children with Autism-Preschool Intervention Program

This program provides children between the ages of two and five, who have autism or a disorder at the severe end of autism spectrum disorder, with Intensive Behavioural Intervention and associated services. A 2003/04 funding increase allowed the existing Preschool Intervention Program for Children with Autism (formerly known as Intensive Early Intervention Program for Children with Autism) to increase access to services for children with autism.

2003/04 activities:

- Delivered the Preschool Intervention Program for children with autism in nine regional centres across the province.

Sexual Assault Treatment for Children

The program treats children up to age 16, particularly children under age six, who have been sexually assaulted or abused. Before 2001/02, only six of the 31 hospital-based Sexual Assault and Domestic Violence Treatment Centres (SADVs) in Ontario provided services to children. By 2003/04, 17 more SADVs provided services to children.

2003/04 activities:

- Treated or helped approximately 500 children
- Trained or held information sessions for 1,700 physicians, nurses, police officers, and staff from Children's Aid Societies and other community agencies
- Developed protocols to better integrate services for victims with the police and Children's Aid Societies
- Provided a three-day training session developed for pediatric Sexual Assault/Abuse staff by the SADV Network to designated pediatric nurses and physicians from 26 SADV programs
- Designated Sudbury, Ottawa, Hamilton, and London SADVs as regional pediatric leads, and Toronto's Hospital for Sick Children as provincial coordinator
- Along with emergency departments, police, Children's Aid Societies and community agencies, began planning for seven sites that will provide fully operational children's services by 2004/05.

Services for Children with Special Needs

This program helps families and children whose communities cannot meet the complex needs associated with one or more of the following: chronic and severe illness, degenerative and/or terminal illnesses, intellectual and developmental disabilities, autism spectrum disorder and/or acquired brain injury. The children with these disorders are considered "most in need" because they pose risks to themselves and/or to others.

2003/04 activities:

- Provided respite support for primary caregivers and families; residential care; and in-home support to help with activities of daily living, including bathing and toileting; and 24-hour supervision and care, for requirements such as tube feeding and bed turning.

STRENGTHENING COMMUNITY SUPPORTS

Communities need co-ordinated services for families, and families need easy access to available services. The goal of these programs is to provide a seamless and integrated system of services for children and families in Ontario. By building bridges between and among sectors, these programs ensure that the health, education, and care of our children are our first priority.

Child Outcome Measurement

Outcomes are measurements of a child's readiness to learn as he or she prepares to enter grade school. This program provides statistical information about the outcomes of children up to age six to agency executive directors and program personnel, provincial and municipal health and social service policy planners.

2003/04 activities:

- Funded the Offord Centre for Child Studies at McMaster University for the ongoing development and analysis of the Early Development Instrument
- Supported boards of education in using the Early Development Instrument with approximately 30,000 children. The Early Development Instrument provides results about a child's readiness to learn in five general domains (physical health and well-being; social knowledge and competence; emotional health/maturity; language and cognitive development; general knowledge and communication skills) that boards can use for local and provincial planning for children under age six and their families.

Program Effectiveness Measurement/Early Child Development Monitoring and Evaluation Strategy

This program helps agency executive directors and program personnel, provincial and municipal health and social service policy planners plan for the future. It collects and analyzes data that allows them to track progress in improved programs for young children. Its Data Analysis Co-ordinators support the implementation of child outcome measures such as the Early Development Instrument, the Early Years Community Services Inventory, and community efforts in reporting on child outcomes.

2003/04 activities:

- Funded Data Analysis Co-ordinators across Ontario
- Funded the Early Years Monitoring/Evaluation Strategy, which began to develop a joint evaluation framework for early childhood development initiatives
- Developed an overarching logic model, including individual program logic models, for 25 Early Childhood Development initiatives
- Began to inform program evaluation planning.

Ontario's 2003/04 ECD Breakdown of Expenditures by Action Area

In October 2003 the new Ministry of Children and Youth Services was created to place a greater priority on children, youth and families. The ministry's initial budget (2004/05) was $2.8 billion. The federal ECD funding was directed to the following programs.

	$ Million
Promoting Healthy Pregnancy, Birth and Infancy	**19.70**

Includes:

- Aboriginal Fetal Alcohol Syndrome/Effects
- Healthy Babies Healthy Children
- Infant Development
- Maternal, Newborn and Early Child Development Resource Centre
- Prenatal HIV Testing

Improving Parenting and Family Supports	**53.50**

Includes:

- Children's Mental Health
- Community Health Centres
- Early Years Challenge Fund
- Learning, Earning and Parenting (LEAP)
- Ontario Child Welfare Program

Strengthening Early Childhood Development, Learning and Care	**107.10**

Includes:

- Aboriginal Child Nutrition
- Early Literacy Initiative
- Speech and Hearing
- Injury and Family Abuse Prevention
- Promote Health Pregnancy and Child Development
- Prenatal and Postnatal Nurse Practitioner Services
- Pregnant Women with Addictions
- Support for At-Risk Pregnant Women
- Ontario Early Years Centres
- Services for Children with Autism - PreSchool Intervention Program
- Sexual Assault Treatment for Children
- Services for Children with Special Needs

Strengthening Community Supports	**4.20**

Includes:

- Child Outcome Measurement
- Program Effectiveness Measurement
- Early Childhood Development Monitoring/ Evaluation Strategy

ONTARIO'S EARLY LEARNING AND CHILD CARE PROGRAMS

Background on Ontario's Early Learning and Child Care System

The Government of Ontario works in partnership with 47 Consolidated Municipal Service Managers and District Social Services Administration Boards to provide child care services. The province provides 80 per cent of the cost of prescribed child care services, while Consolidated Municipal Service Managers and District Social Services Administration Boards provide the other 20 per cent. They are also service system managers at the local level.

Parents in Ontario can choose among three types of child care arrangements - licensed centre-based care; licensed home child care; or informal (unlicensed) child care.

Ontario supports the child care system through:

- Fee subsidies
- Wage subsidies
- Special needs resources
- Resource centres
- Tax credits for parents.

Ontario's Baseline Report on Early Learning and Child Care can be found on the Ministry of Children and Youth Services website at www.children.gov.on.ca. This report provides greater detail on Ontario's child care system.

2003/04 Investments

In accordance with the terms of the *Multilateral Framework*, the province directed the $9.7 million in early learning and child care funding for 2003/04 towards initiatives that improved quality by addressing health and safety needs related to licensing standards, improving the physical environment of child care programs and enabling operators to purchase toys and equipment, thereby providing children with more enriching and stimulating child care experiences.

In a few instances, the funding also increased accessibility by increasing the number of licensed child care spaces.

This one-time investment went directly to Consolidated Municipal Service Managers and District Social Services Administration Boards to strengthen and maximize the capacity of Ontario's existing child care network, and help lay the foundation for future expansion of the regulated child care system. They in turn directed the funds to eligible licensed non-profit child care centres and licensed non-profit home child care agencies.

Child care operators were permitted to use the new funding:

- **To pay for costs associated with meeting and maintaining licensing requirements, such as health and safety standards.** They could, for instance, fix a leaky roof, replace old appliances or playground equipment, and repair major systems such as heating or ventilation.
- **To pay for costs associated with minor renovations, as well as purchasing furnishings, supplies or equipment that would enable operators to maintain or increase service capacity.** They could, for instance, apply for funds to convert an infant room in a child care centre to a room for older children, purchase additional cribs or strollers, or make their programs more accessible to children with special needs.

Outcomes

The $9.7 million in early learning and child care funding made available in 2003/04 went to a total of 1,270 licensed, non-profit child care programs. Of these 1,205 were child care centres with a total licensed capacity of 70,900 spaces, and 65 were licensed home child care agencies, representing a total of 2,654 homes.

The new funding paid for repairing/replacing or buying new/additional:

- Playground equipment (indoor and outdoor)
- Appliances (dishwashers, stoves, refrigerators, dryers)
- Fixtures (sinks, toilets, laundry tubs)
- Shelving, counters, cabinets
- Flooring, carpets, playground surfaces
- Windows, doors, walls
- Roofs

- Fencing
- Heating/cooling systems
- Plumbing/septic systems
- Electrical systems
- Furniture (chairs, tables, cots, cribs)
- Health/safety equipment (fire extinguishers, smoke detectors, first aid kits)
- Equipment to support children with special needs
- Strollers
- Toys and supplies.

The licensing status of 59 child care centre operators improved as a result of the new funding. A number of operators with provisional licences due to health and safety issues had their licences upgraded to regular status, and operators with terms and conditions on their licences due to health and safety issues had those terms and conditions removed.

The new funding directly contributed to the expansion of child care programs in the following two instances, adding a total of 37 new spaces:

- Bruce County used the funds to pay for kitchen renovations, flooring, lumber, drywall, paint and labour to meet the licensing requirements for opening a new child care centre with 32 spaces
- A Huron County child care centre used the funding for plumbing, a counter and sink, kitchen cabinets and windows, which allowed it to increase its capacity by five extra spaces.

CHILD CARE SYSTEM INDICATORS

Quality Indicators

The Day Nurseries Act sets out the minimum requirements for licensed child care, including the ratio of adults to children, the number of children in groups, and the qualifications of staff.

Staff/Child Ratios and Group Sizes

In licensed home child care locations, the maximum number of children a provider may care for at one time is five children in addition to their own. The regulations also limit the number of children a provider may care for at any one time based on the children's ages and whether any of them have special needs:

- No more than five children under the age of six (including the provider's children)
- No more than:
  - Two children under two years of age
  - Three children under three years of age
  - Two children with special needs
  - One child with special needs and one child under two years of age
  - One child with special needs and two children who are over two years of age but under three years of age.

Centre-Based Child Care		
Age of Children in Group	Ratio of Employees to Children	Maximum Number of Children in Group
Under 18 months of age	3 to 10	10
18 months of age and over up to and including 30 months of age	1 to 5	15
More than 30 months of age up to and including five years of age	1 to 8	16
Over five years of age and younger than six years of age	1 to 12	24
Six years of age and over up to and including 12 years of age	1 to 15	30

Staff Qualifications

The following chart outlines the required qualifications for staff employed by child care centres and licensed home child care agencies. Licensed home child care agencies employ home visitors to monitor and support the caregivers who are affiliated with them.

Staffing Requirements for Child Care Centres and Licensed Home Child Care Agencies	
Child Care Centres	**Licensed Home Child Care Agencies**
Operators of child care centres are required to hire at least **a minimum of one qualified staff person per group**, who: • Holds a diploma in Early Childhood Education from an Ontario College of Applied Arts and Technology or • Holds an academic qualification that the ministry considers equivalent to the above or • Is otherwise approved by the ministry. **Supervisors** are required to: • Hold a diploma in Early Childhood Education from an Ontario College of Applied Arts and Technology or • Hold an academic qualification that the ministry considers equivalent to the above and • Have at least two years of experience working in a child care centre with children who are at the same ages and developmental levels as the children in the child care centre where they will be working and • Be deemed capable by the ministry of planning and directing the program of the child care centre, being in charge of children, and overseeing staff. All staff and volunteers who have direct contact with children must provide a criminal reference check.	Licensed home child care agencies are required to employ at least one **home visitor** for every 25 homes. Home visitors must: • Have completed a post-secondary program of studies, approved by the ministry, in child development and family studies • Have at least two years of experience working with children who are at the same ages and developmental levels as the children enrolled with the licensed home child care agency where they will be working or • Be deemed by the ministry to be capable of providing support and supervision in locations where licensed home child care is being provided. All staff, volunteers and licensed home child care providers, as well as all members of the household over the age of 18 who have direct contact with children, must have a criminal reference check.

Availability Indicators

The estimated licensed capacity (206,969 children) for Ontario comes from adding together day care centre capacity and licensed home child care enrolment (in lieu of licensed home child care capacity). There is no licensed capacity for licensed home child care as the maximum number of children per home can vary. Although generally five children per home are permitted in addition to the provider's own, the maximum can be lower if any of the children are younger than age six, or if any of them have special needs. The actual capacity of the system as a whole could be higher than 206,969 if some licensed home child care providers are not caring for the maximum number of children permissible.

Availability Indicators:
Capacity and Enrolment Within Ontario's Regulated Child Care System

	Number of Agencies	The Number of Children Agencies are Licensed to Care For (licensed capacity[1])	Enrolment
Child Care Centres	3,874	Infant (<18 mos.) = 5,988 Toddler (18-30 mos.) = 18,900 Preschool (30 mos.– 5 years)[2] = 99,554 School Age (6-12 years) = 62,689 Total capacity = 187,131	Infant (<18 mos.) = 5,881 Toddler (18-30 mos.) = 19,463 Preschool (30 mos.– 5 years)[2] = 114,721 School Age (6-12 years) = 59,128 Total enrollment[3] = 199,193
Licensed Home Child Care	140 agencies (7,765 homes)	N/A	Total enrolment = 19,838
Total	**4,014**	**206,969**	**219,031**

This chart is accurate as of March 31, 2004.

Notes:
1. Licensed capacity means the maximum number of children allowed to be in attendance in a child care centre at one time, as set out in the licence.
2. Preschool category includes groups of children from 30 months to 5 years of age, as well as children in junior kindergarten groupings (4 year-olds) and children in senior kindergarten groupings (5 year-olds).
3. Enrolment is higher than licensed capacity because more than one child can use a licensed space (e.g., two or more children attending on a part-time basis).

Affordability Indicators

The information below is accurate as of March 31, 2004[1]. There are more children who receive fee subsidies than full-day equivalent subsidized space because many children who receive regular fee subsidy are in part-time child care. The number of full-day equivalent spaces is lower than the number of children served because more than one child may occupy a full-day equivalent space. Most children do not attend all day, every day, all year.

Subsidized Child Care in Ontario

	Number of Children Who Receive Fee Subsidies[2]	Full-Day Equivalent Subsidized Spaces
Regular Fee Subsidy	90,499	49,893[3]
Ontario Works Formal (Licensed care)	14,033[4]	N/A[5]
Ontario Works Informal (Unlicensed care)	11,387	N/A[5]
Total	**115,919**	

Notes:
1. Information is for the time period of January 1, 2003 to December 31, 2003.
2. Includes First Nations child care fee subsidies.
3. This figure assumes one space equals 248 days per year of full-day equivalent service (i.e., six or more hours per day), and that a space is occupied every day outside of weekends and statutory holidays.
4. As a result of a restatement of Ontario Works formal child care numbers, the number of children who received fee subsidies under Ontario Works formal (licensed care) increased to 17,420, increasing the total number of children receiving fee subsidies.
5. The ministry did not track information on full-day equivalents in 2003/04 for Ontario Works Formal and Informal.

Ontario

Investissements de l'Ontario en matière de développement de la petite enfance et d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Rapport annuel 2003-2004

Table des matiéres

Introduction

Stratégie Meilleur départ : une nouvelle vision pour les jeunes enfants.....1

Initiative dans le domaine du développement de la petite enfance.....2

Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.....2

Programmes de développement de la petite enfance de l'Ontario

Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance.....3

Améliorer le soutien aux parents et aux familles.....6

Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants.....8

Renforcer le soutien des communautés.....11

Ventilation des dépenses de l'Ontario en 2003-2004 pour le développement de la petite enfance par domaine d'intervention.....13

Programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario

Renseignements généraux sur le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario.....14

Investissements en 2003-2004.....14

Résultats.....15

Indicateurs du système de garde d'enfants

Indicateurs de la qualité.....16

Ratio employés-enfants et taille des groupes.....16

Qualités requises du personnel.....17

Indicateurs de la disponibilité.....18

Indicateurs de l'abordabilité.....19

INTRODUCTION

« La façon dont nous nous occupons des enfants ne reflète pas seulement nos valeurs communes, elle est essentielle à la future réussite sociale et économique de notre province. Si les enfants ont des parents attentifs et reçoivent des services de garde de qualité, c'est toute la société qui en bénéficiera plus tard. »

Premier ministre Dalton McGuinty, octobre 2003

Stratégie Meilleur départ : une nouvelle vision pour les jeunes enfants

En 2004, l'Ontario a annoncé la Stratégie Meilleur départ, une nouvelle stratégie complète qui vise à accroître la qualité et la stabilité des systèmes actuels destinés aux jeunes enfants et à réduire au minimum les obstacles organisationnels, professionnels, techniques et juridictionnels.

La Stratégie Meilleur départ réorganisera et intégrera notre système actuel de services, de programmes et de ressources destinés à nos enfants de manière à ce qu'ils puissent apprendre, croître et réussir à l'école, et finalement réussir au travail et dans la société. La Stratégie appuiera les liens essentiels qui ont déjà été forgés entre les enfants et leur famille, les personnes qui en prennent soin et la collectivité, et fera en sorte que les enfants reçoivent les services et le soutien spécialisés nécessaires en permettant ce qui suit :

- réunir l'apprentissage des jeunes enfants et la garde d'enfants;
- offrir du soutien aux parents de toutes les familles qui le veulent;
- améliorer l'accès à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, aux loisirs et à d'autres programmes communautaires grâce à l'intégration locale;
- repérer et aider les enfants qui risquent d'avoir des troubles de développement.

Initiative dans le domaine du développement de la petite enfance

En septembre 2000, les premiers ministres ont conclu une entente relative à une initiative dans le domaine du développement de la petite enfance qui illustre la détermination à long terme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'aider, d'une part, les jeunes enfants à réaliser leur potentiel et d'aider, d'autre part, les familles et les collectivités à les appuyer en ce sens.

L'initiative exige que le gouvernement fédéral s'engage à verser un financement prévisible et croissant aux provinces de façon à ce qu'elles puissent améliorer et élargir les programmes et services destinés aux jeunes enfants et à leur famille en matière de développement de la petite enfance. En 2003-2004, l'Ontario a reçu 193,4 millions de dollars afin de pouvoir appuyer cette initiative. Les provinces se sont engagées à affecter ce financement aux enfants, depuis la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans.

Depuis 2001, l'Ontario a investi sa part du financement fédéral lié à cette initiative dans un certain nombre de projets qui relèvent du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère des Services sociaux et communautaires et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse.

Les programmes de développement de la petite enfance complètent ou élargissent les programmes et services en place et incluent des programmes universels offerts à tous les enfants ainsi que des programmes et services qui appuient le développement sain des enfants ayant des besoins particuliers.

Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

En mars 2003, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux ont mis au point le cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ils ont convenu d'investir les crédits affectés à ce cadre dans des programmes réglementés d'apprentissage et de garde des enfants de moins de six ans.

Aux termes du cadre de 2003, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 1,05 milliard de dollars aux provinces et territoires sur cinq ans[1], à partir de 2003-2004. La part de l'Ontario de ce financement s'élève à 9,7 millions de dollars au cours de l'exercice visé par le présent rapport, soit 2003-2004. Elle atteindra 58,2 millions de dollars en 2004-2005 et environ 137,3 millions de dollars en 2007-2008.

Le présent rapport décrit comment ont été dépensé les 9,7 millions de dollars que le gouvernement fédéral a affectés à l'Ontario au titre de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en 2003-2004; il fournit également une mise à jour sur les indicateurs de qualité, de disponibilité et d'abordabilité.

L'engagement de l'Ontario envers le développement de la petite enfance et l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dépasse de beaucoup les programmes et services financés par le gouvernement fédéral. Le gouvernement de la province investit plus de 2 milliards de dollars de plus dans les services aux enfants, notamment 532 millions de dollars en 2003-2004 pour des services de garde d'enfants.

[1] Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 45 millions de dollars de plus au titre des programmes d'apprentissage de garde de jeunes enfants destinés aux enfants autochtones sur quatre ans, à partir de 2004-2005. Il investira ces aides financières directement dans les réserves. Ces crédits ne seront pas versés aux provinces et territoires sous forme de paiements de transfert.

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE DE L'ONTARIO

Le cadre s'appliquant au développement de la petite enfance exige que les gouvernements concentrent leurs efforts sur les quatre domaines d'intervention suivants :

- *Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance* – initiatives visant à aider les familles et les enfants à avoir le meilleur départ dans la vie.
- *Améliorer le soutien aux parents* – initiatives visant à fournir aux familles le soutien et les renseignements nécessaires pour que les parents deviennent les meilleurs possibles.
- *Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants* – initiatives visant à aider les enfants à acquérir les compétences et aptitudes à l'adaptation dont ils auront besoin pour réaliser leur plein potentiel.
- *Renforcer le soutien des communautés* – initiatives permettant d'obtenir des preuves et de mener des recherches étayant les décisions en matière de politiques et de programmes destinés aux enfants et aux jeunes.

Le rapport annuel de cette année regroupe les programmes de développement de la petite enfance liés à la santé et au bien-être des jeunes enfants et de leur famille dans ces quatre catégories en fonction de la Stratégie Meilleur départ de l'Ontario et du cadre s'appliquant au développement de la petite enfance. La ventilation des dépenses de l'Ontario en matière de développement de la petite enfance pour 2003-2004 par domaine d'action se trouve à la page 13.

Le gouvernement de l'Ontario, de concert avec les autres provinces et territoires, a accepté de mesurer, de surveiller, et de présenter tous les deux ans aux Canadiens, les résultats obtenus par les jeunes enfants de la province selon onze indicateurs communs de la santé physique et du développement des enfants. Ces renseignements sont reconnus internationalement comme essentiels pour évaluer nos progrès en vue d'améliorer la vie de nos enfants. Étant donné que l'Ontario a déjà fourni ces renseignements dans son rapport aux familles de 2002-2003, les indicateurs ne sont pas inclus dans le présent document.

PROMOUVOIR LA SANTÉ DURANT LA GROSSESSE, À LA NAISSANCE ET AU COURS DE LA PETITE ENFANCE

Une femme enceinte qui s'occupe de sa santé a plus de chance de rester en santé durant sa grossesse et d'avoir un accouchement sûr et un bébé en santé. Ces programmes aident les parents, les nourrissons et les personnes qui prennent soin des enfants à obtenir le soutien dont ils ont besoin pour améliorer le taux de bébés qui naissent en bonne santé et pour réduire le taux de mortalité infantile.

Syndrome d'alcoolisation foetale / Effets de l'alcoolisation foetale chez les enfants autochtones (SAF/EAF)

Ce programme, dont la prestation est assurée par 19 organismes autochtones en coordination avec le programme d'alimentation pour les enfants autochtones, s'appuie sur les enseignements autochtones traditionnels concernant la grossesse, la naissance et le rôle parental pour aider les enfants autochtones et leur famille vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Il offre divers services : promotion de la santé, éducation en matière de prévention, soutien et assistance aux familles, groupes de soutien prénatal et postnatal, renseignements concernant le syndrome et les effets de l'alcoolisation foetale dans les écoles, les services de garde d'enfants et les organismes de services sociaux.

Activités en 2003-2004 :

- Services de dépistage et de surveillance, de counselling, de traitement et d'intervention en cas de crise.
- Amélioration de la coordination, des liens et de l'établissement de réseaux en matière de services.
- Services d'intervention sous forme de patrouilles pour les sans-abri et de visites à domicile.
- Continuation de diverses activités visant à faire mieux connaître le soutien et les services offerts dans les collectivités, notamment des stands lors d'activités communautaires et d'expositions et dans des centres commerciaux.
- Continuation de l'établissement de liens avec des groupes de soutien communautaire et de l'éducation du public concernant le SAF/EAF.

Programme « Bébés en santé, enfants en santé »

Ce programme, offert par les 37 bureaux de santé publique de l'Ontario, sert au dépistage et à l'évaluation de la santé des femmes enceintes et des familles ayant des enfants âgés de six ans et moins. Une infirmière ou un infirmier du programme visite toutes les familles consentantes à domicile peu de temps après la naissance de leur enfant. Ils fournissent des conseils et de l'éducation aux familles afin de favoriser le développement sain des enfants. Les familles ayant besoin de plus de soutien peuvent obtenir d'autres visites à domicile d'une infirmière ou d'un infirmier de la santé publique et d'une visiteuse ou d'un visiteur à domicile.

Activités en 2003-2004 :

- Approximativement 17 242 examens de dépistage prénatal ont été effectués sur des femmes enceintes afin de relever tout facteur de risque.

- 122 503 familles ayant des enfants âgés de six ans et moins ont fait l'objet d'une évaluation afin de dépister les risques au développement sain des enfants.
- Prestation continue de soins prénatals et de soins pour les familles ayant des enfants âgés de six semaines à six ans.
- Allocation de fonds au Ontario College of Family Physicians pour qu'il continue d'élaborer en collaboration le programme d'éducation médicale permanente. Ce programme a utilisé les fonds pour mettre en place des séances de formation sur le développement sain des enfants à l'intention des médecins de famille, des infirmiers et infirmières de la santé publique et autres professionnels qui travaillent auprès des enfants dans les collectivités.

Développement du nourrisson

Ce programme axé sur la famille vise les enfants de six ans et moins qui ont ou qui risquent d'avoir une déficience intellectuelle ainsi que leurs parents ou les personnes qui en prennent soin. Il permet d'aider les enfants en matière de développement moteur, de capacités de communications et d'interaction sociale.

Activités en 2003-2004 :

- Plus de 11 500 enfants ont bénéficié des services par l'intermédiaire de 49 programmes dans l'ensemble de l'Ontario.

Meilleur départ : Centre de documentation pour la mère, le nouveau-né et le développement de la petite enfance

Ce programme appuie les initiatives de promotion de la santé qui améliorent la santé des mères, des bébés et des jeunes enfants. Il rassemble les fournisseurs de soins de santé et les professionnels communautaires de l'ensemble de la province, notamment le personnel et les bénévoles des bureaux de santé publique, des organismes non gouvernementaux, des centres de santé communautaire, des centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, des hôpitaux, des Premières nations et des professionnels du milieu médical, et leur fournit des services de formation, de conseils et d'éducation.

Le financement destiné au développement de la petite enfance a permis au Centre d'élargir ses services dans le domaine du développement de la petite enfance. Les priorités en la matière comprennent notamment le syndrome d'alcoolisation foetale, la violence faite aux femmes, la pauvreté et la santé génésique.

Activités en 2003-2004 :

- Le programme fournit des services de consultation adaptés, opportuns et souples en français et en anglais.
- Organisation et tenue d'une conférence provinciale sur le trouble du spectre de l'alcoolisation foetale ayant réuni 400 participants, plus une conférence annuelle à laquelle participent 275 personnes.
- Organisation de quatre forums régionaux sur les troubles postnatals.
- Travaux de recherche et élaboration d'une campagne sur la santé avant la grossesse et d'une campagne de sensibilisation sur la consommation d'alcool pendant la grossesse; ces campagnes auront lieu en 2004-2005.
- Élaboration de cinq nouvelles brochures sur divers sujets comme l'allaitement naturel et l'alimentation des enfants d'âge préscolaire, plus un guide pour aider les chefs de programme à appuyer le personnel qui travaille auprès de femmes enceintes vivant dans la pauvreté.
- Tenue de sept ateliers traitant de divers sujets, notamment le travail auprès de parents de communautés diverses, le soutien aux femmes enceintes vivant dans la pauvreté, et la réduction des effets de l'exposition du fotus à l'alcool.

Services prénatals et postnatals offerts par des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens

Ces services sont offerts aux femmes enceintes sans médecin de famille, aux femmes qui planifient une grossesse ou qui ont des enfants âgés de six ans ou moins, notamment les femmes qui risquent de recevoir des soins prénatals et postnatals insuffisants dans les régions géographiques isolées ou où il n'y a pas assez de médecins de famille, d'obstétriciens ou de gynécologues. Le programme est offert dans les bureaux de santé publique suivants : district d'Algoma, comté de Brant, Elgin St. Thomas, Haldimand-Norfolk, comté de Huron, district de Perth, Porcupine, Sudbury et district, Timiskaming et comté de Windsor-Essex pour aider ces femmes à obtenir constamment des soins d'excellente qualité.

Activités en 2003-2004 :

- Les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens ont vu plus de 1 500 clientes dans toute la province.
- Les bureaux de santé publique participants ont effectué des évaluations continues et complètes des services offerts.

Dépistage prénatal du virus de l'immunodéficience humaine (VIH)

Ce programme destiné aux femmes enceintes et aux femmes qui veulent le devenir ainsi qu'aux fournisseurs de soins prénatals fait mieux connaître l'importance du dépistage du VIH pendant la grossesse dans le cadre des soins prénatals ordinaires et favorise également une intervention précoce en matière de VIH auprès des mères et des nourrissons. Il appuie des campagnes de sensibilisation du public ainsi que des évaluations et des recherches permettant de trouver des stratégies pour atteindre les quelque 13 pour 100 des femmes enceintes de l'Ontario qui ne font pas actuellement l'objet d'un test de dépistage.

Activités en 2003-2004 :

- Diffusion de documents d'information à des fournisseurs de soins de santé et au public afin d'accroître la sensibilisation et d'encourager le dépistage précoce du VIH chez les femmes enceintes et les nourrissons.
- Augmentation du taux provincial de test de dépistage prénatal du VIH, qui est passé d'environ 82 pour 100 en 2002-2003 à plus de 87 pour 100.

AMÉLIORER LE SOUTIEN AUX PARENTS ET AUX FAMILLES

En fournissant du soutien aux parents et aux enfants, ces programmes contribuent à l'établissement de familles solides et de collectivités dynamiques. En offrant des ateliers et des programmes destinés aux parents et aux personnes qui prennent soin d'enfants, on améliore la santé physique et le bien être affectif de nos enfants, tout en renforçant leurs capacités linguistiques, sociales et cognitives.

Santé mentale pour enfants

Le programme des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes leur fournit, ainsi qu'à leurs familles, des services et des soutiens conçus pour atténuer toute une gamme de problèmes sociaux, affectifs, comportementaux ou psychiatriques. Les services de santé mentale et les soutiens financés par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse sont offerts aux enfants et aux jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans. Les organismes bénéficiant de paiements de transfert offrent des services spécifiques pour améliorer le dépistage, l'intervention et le traitement précoces des enfants de la naissance à six ans.

Activités 2003-2004 :

Le financement du développement de la petite enfance a offert un soutien aux Services de santé mentale pour s'occuper de plus de 5 600 enfants, comparativement à plus de 4 800 en 2002-2003.

Centres de santé communautaire

Les programmes de développement de la petite enfance de ces centres sont conçus pour deux groupes :

- Les programmes de soins prénatals et postnatals et de soins du nourrisson visent les femmes enceintes, les enfants âgés de trois ans au plus et leurs parents. Ils permettent d'améliorer l'accès à divers services : soins prénatals et postnatals, dépistage précoce des enfants à risque, orientation vers d'autres fournisseurs de services, meilleur soutien à l'allaitement maternel et évaluations améliorées concernant l'alimentation et les étapes du développement de l'enfant.
- Les programmes d'intégration des services et de renforcement de la capacité des collectivités visent à aider les femmes enceintes, les parents et les enfants âgés de deux à six ans, les personnes qui prennent soin d'enfants, les fournisseurs de services et les membres pertinents de la collectivité qui participent à des activités destinées à la petite enfance – en particulier les groupes à risque et défavorisés, notamment les femmes sans abri, les nouveaux immigrants, les familles à faible revenu, et les personnes habitant des régions rurales, le Nord et des quartiers pauvres. Les programmes servent à dépister plus tôt les risques pour la santé, à accroître les mécanismes de soutien pour les parents, à améliorer l'accès aux ressources en matière de développement de la petite enfance, à renforcer et à mieux intégrer les services de quartier et à augmenter la capacité des collectivités.

Activités de soins prénatals et postnatals et de soins du nourrisson en 2003 2004 :

- 34 centres de santé communautaire ont offert 239 programmes de la petite enfance en 107 lieux différents.
- Services fournis à environ 3 150 femmes enceintes, 6 400 enfants, 5 900 parents, 5 600 familles et 3 700 autres.

Activités d'intégration des services et de renforcement de la capacité des collectivités en 2003-2004 :

- 24 centres de santé communautaire ont offert 231 programmes de la petite enfance distincts dans 117 établissements différents.
- Services fournis à environ 3 900 enfants, 3 750 parents, 3 200 familles et 875 autres.

Fonds d'aide au développement de la petite enfance

Le fonds d'aide offre du financement de contrepartie aux entreprises ainsi qu'aux groupes bénévoles, caritatifs et autres pour des initiatives qui répondent aux besoins communautaires locaux. Il appuie les programmes et services qui favorisent le développement cognitif, physique et affectif des enfants âgés de six ans au plus, et éduquent les parents et les personnes qui prennent soin d'enfants.

Activités en 2003-2004 :

- 419 contrats pour des projets offrant une alimentation aux femmes enceintes et aux nouveau-nés, des ateliers de formation pour les pères, et un service de transport aux fins des services à la petite enfance.
- Financement de projet individuel allant de 700 $ à 1 million de dollars.
- Depuis 2001, quatre appels de propositions ont donné lieu au financement de plus de 500 projets.

Programme Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents (EXPRESS) (programme Ontario au travail)

Le programme EXPRESS fait partie du programme Ontario au travail, qui fournit de l'aide financière et de l'aide à la recherche d'emploi aux personnes temporairement dans le besoin. Il vise les jeunes parents qui reçoivent de l'aide sociale en les aidant à terminer leurs études, à améliorer leurs compétences parentales et à chercher un emploi. Il fournit aux personnes âgées de 16 à 21 ans qui participent au programme Ontario au travail et qui cherchent un emploi une aide diverse : évaluation de l'aptitude à lire et à écrire et alphabétisation, participation communautaire visant l'acquisition de compétences et d'expérience en cours d'emploi, éducation et formation de base, formation professionnelle, et services de placement dans un emploi. La participation au programme EXPRESS est obligatoire pour les parents de 16 et 17 ans, et volontaire pour les parents de 18 à 21 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Activités en 2003-2004 :

- Approximativement 6 500 jeunes parents ont participé au programme.
- Renforcement des partenariats communautaires afin d'établir des services plus intégrés à l'intention des familles et des enfants au niveau local, par exemple en menant des consultations auprès des personnes qui participent au programme EXPRESS et des fournisseurs du programme en vue d'établir des liens plus solides avec les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario et les bureaux de santé publique et d'apporter d'autres améliorations.
- Conseils, vêtements pour l'école et paiement des frais de transport afin d'aider les jeunes parents à aller à l'école et à faire leurs devoirs.
- Continuation de l'élaboration et de la diffusion de documents faisant connaître le programme et encourageant la participation volontaire, et initiatives qui aident les parents à poursuivre leurs études.

Programme de bien-être de l'enfance de l'Ontario

Ce programme finance les sociétés d'aide à l'enfance afin qu'elles protègent les enfants qui risquent de faire l'objet de violence ou de négligence. Les sociétés d'aide à l'enfance fournissent des conseils et du soutien aux enfants ayant besoin de protection et à leur famille, font enquête sur les allégations ou les preuves indiquant qu'un enfant peut avoir besoin de protection et fournissent des services de placement pour les enfants qui ne peuvent pas rester dans leur famille. Environ 20 pour 100 des enfants du programme ont moins de six ans.

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE, L'APPRENTISSAGE ET LES SOINS AUX ENFANTS

Les recherches récentes ont montré que les soins affectueux, l'attention positive, de nouvelles expériences et de saines habitudes comme une bonne alimentation et suffisamment de sommeil sont d'une importance capitale pendant les premières années de la vie d'un enfant. Les programmes de ce domaine aident les enfants à bien démarrer leur développement sain en encourageant des interactions et jeux stimulants et la préparation des enfants à l'école.

Programme d'alimentation pour les enfants autochtones

Ce programme, offert par l'intermédiaire de 19 organismes qui fournissent également le programme Syndrome d'alcoolisation foetale/Effets de l'alcoolisation foetale chez les enfants autochtones (voir page 3) vise les enfants et familles autochtones de l'Ontario vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Il fournit de l'éducation interactive sur l'alimentation et la vie saine ainsi que des conseils sur la préparation des aliments et des menus. Des petits déjeuners et déjeuners sains sont fournis aux enfants dans les écoles et garderies. Le programme offre aussi des ateliers et des groupes de soutien des parents qui encouragent des méthodes constructives d'éducation des enfants.

Activités en 2003-2004 :

- Continuation du soutien fourni aux parents et aux familles et meilleure sensibilisation au rôle important que joue une bonne alimentation dans le développement sain des enfants.
- Évaluations des risques liés à l'alimentation pour les familles grâce à des services de dépistage, d'évaluation et de surveillance.
- Éducation en matière d'alimentation prénatale et du nourrisson en santé, cours de cuisine et ateliers.
- Dépistage chez les enfants d'âge préscolaire et évaluation de suivi concernant la santé des enfants et leur alimentation.
- Ateliers de formation offerts aux fournisseurs de services et personnes non spécialistes concernant la cuisine, l'élaboration d'un menu, la manipulation des aliments et la sensibilisation aux cultures.

Initiative d'alphabétisation des jeunes enfants

Cette initiative renforce, soutient et favorise l'alphabétisation et l'acquisition du langage efficaces chez les enfants de la naissance à l'âge de six ans et leur famille. Elle permet que des spécialistes de l'alphabétisation durant la petite enfance offrent de la formation en alphabétisation des jeunes enfants aux professionnels de la petite enfance et prévoit la distribution de trousses pour l'alphabétisation des jeunes enfants dans les collectivités par l'entremise de programmes communautaires de développement de la petite enfance comme le programme « Bébés en santé, enfants en santé », les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, les garderies, les bibliothèques et les programmes de halte-accueil pour parents et enfants.

Activités en 2003-2004 :

- Services d'alphabétisation des jeunes enfants fournis à près de 48 000 participants communautaires et près de 17 000 ateliers et séminaires offerts à des professionnels de la petite enfance.
- Distribution de la Trousse d'alphabétisation des nouveau-nés, qui encourage les parents à faire de la lecture à leur enfant, par l'intermédiaire du programme « Bébés en santé, enfants en santé », des centres de développement de la petite enfance de l'Ontario et des spécialistes de l'alphabétisation durant la petite enfance.
- Continuation de la distribution de la Trousse de livres pour l'alphabétisation des jeunes enfants fournie à chacun des centres de développement de la petite enfance de l'Ontario et à des collectivités partout en Ontario. La trousse comprend 56 ouvrages représentatifs de la diversité de la population de l'Ontario, dont des livres en plusieurs langues, des livres pour les moins de six ans et des ouvrages de ressources pour les parents et le personnel.

Dépistage universel de la surdité chez les nourrissons, Programme de services d'audiologie pour les nourrissons et Stratégie de sensibilisation et d'éducation du public (ouïe et parole)

Le programme de dépistage universel de la surdité chez les nourrissons évalue l'audition de tous les nouveau-nés ontariens avant qu'ils quittent l'hôpital. Il fournit du soutien de suivi et des services de développement de la communication aux nouveau-nés jugés sourds ou malentendants ou qui sont à risque de subir une perte de l'audition, avant l'âge de quatre mois. La Stratégie de sensibilisation et d'éducation du public incite les nouveaux parents à participer à ces programmes. Elle élabore des ressources à l'intention des parents, des professionnels de la santé et des services sociaux et du public concernant l'ouïe et la déficience auditive.

Activités en 2003-2004 :

- Dépistage chez 60 000 nouveau-nés dans les hôpitaux ontariens.
- Production de documentation sous forme de brochures et de vidéos.
- Élaboration d'une étude sur l'évaluation du langage pour déterminer les résultats du programme.

Promotion d'une grossesse en santé, prévention des blessures et de la violence familiale

Un certain nombre d'initiatives visent à fournir des services favorisant les grossesses en santé ainsi que la sécurité des enfants et des familles. Il s'agit notamment de deux programmes complets de promotion de la santé dont les bureaux de santé publique assurent la prestation : Prévention des blessures et de la violence familiale et Promotion d'une grossesse en santé et du développement des enfants. Ces deux programmes appuient des initiatives locales, élaborent et mettent en ouvre des projets pour satisfaire des besoins décelés afin de promouvoir une grossesse en santé, la croissance et le développement de l'enfant, les compétences parentales ainsi que la prévention d'une part des blessures chez les nourrissons et les jeunes enfants, et d'autre part de la violence familiale.

De plus, des programmes comme les services prénatals et postnatals d'infirmières praticiennes ou d'infirmiers praticiens, Femmes enceintes toxicomanes et soutien pour les femmes enceintes à risque offrent des services de santé ciblant les jeunes enfants et les femmes qui risquent de recevoir des soins prénatals et postnatals insuffisants dans les régions géographiques isolées ou dans des endroits où il n'y a pas assez de médecins de famille, d'obstétriciens ou de gynécologues.

Activités en 2003-2004 :

- Services offerts à plus de 1 500 clientes.
- Éducation du public et collaboration avec d'autres professionnels des services communautaires et de la santé pour veiller à ce que les parents et les enfants reçoivent des renseignements et des soins uniformes en matière de grossesse en santé, compétences parentales, développement et sécurité des enfants et prévention de la violence familiale.
- Soutien en matière de traitement direct pour les femmes enceintes et qui ont de jeunes enfants.
- Mise en ouvre de services spécialisés de traitements pour les toxicomanies destinés aux femmes enceintes.
- Services aux jeunes femmes sans-abri qui sont enceintes ou ont des enfants.
- Évaluation de la prestation des programmes pour déterminer la façon de mieux l'effectuer.

Centres de développement de la petite enfance de l'Ontario

Dans chacun des centres, des professionnels et des bénévoles du développement de l'enfant et de la petite enfance accueillent les enfants de six ans au plus et leurs parents, ainsi que d'autres membres de la famille, notamment les grands-parents et les frères et sours, ainsi que les personnes qui prennent soin d'enfants, les garderies et les fournisseurs de soins à domicile. Les membres du personnel favorisent la capacité d'apprentissage et le développement sain des enfants grâce à un éventail de programmes et de services officiels et informels qui améliorent le développement cognitif, affectif, social, physique et linguistique des enfants. Les centres offrent des programmes d'alphabétisation, de calcul, de santé et de nutrition, ainsi que des renseignements sur les programmes et services liés aux compétences parentales.

Activités en 2003-2004 :

- Ouverture de 61 centres, faisant ainsi passer à 103 le nombre total de centres de développement de la petite enfance, plus des centaines de programmes satellites et mobiles desservant les petites collectivités et les collectivités isolées.
- Près de 1,5 million de visites par des enfants et plus d'un million de visites par des parents et personnes qui prennent soin d'enfants.
- Traduction en 22 langues de la série de brochures Une contribution déterminante... la vôtre sur le développement sain de l'enfant et publication des brochures sur le site Web à www.ontarioearlyyears.ca/oeyc/FR/library/default/htm

Services aux enfants autistes - Programme d'intervention préscolaire

Ce programme fournit aux enfants de deux à cinq ans, qui sont autistes ou présentent des troubles à caractère autistique particulièrement graves, des services d'intervention comportementale intensive et des services connexes. Une augmentation du financement en 2003-2004 a permis au Programme d'intervention préscolaire pour les enfants autistes (anciennement appelé Programme intensif d'intervention précoce auprès des enfants autistes) d'accroître l'accès aux services pour les enfants autistes.

Activités 2003-2004 :

- Le Programme d'intervention préscolaire a pu être offert dans neuf centres régionaux de la province.

Traitement des enfants victimes d'agression sexuelle

Le programme vise à traiter les enfants âgés de 16 ans et moins, en particulier les enfants de moins de six ans, qui ont été victimes d'une agression ou de violence sexuelle. Avant 2001-2002, seulement six des 31 centres de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale en milieu hospitalier en Ontario fournissaient des services aux enfants. En 2003-2004, 17 centres de plus offraient des services aux enfants.

Activités en 2003-2004 :

- Traitement ou aide fournis à environ 500 enfants.
- Formation ou séances d'information fournies à près de 1 700 médecins, infirmières et infirmiers, agents de police et membres du personnel des sociétés d'aide à l'enfance et d'autres organismes communautaires.
- Élaboration de protocoles pour une meilleure intégration des services aux victimes avec les services policiers et les sociétés d'aide à l'enfance.
- Séance de formation de trois jours offerte à des médecins, infirmières et infirmiers pédiatriques désignés de 26 centres de traitement.

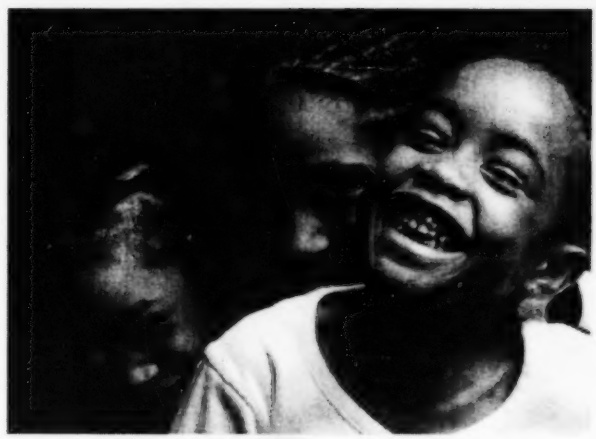

- Désignation des centres de traitement de Sudbury, d'Ottawa, de Hamilton et de London comme responsables pédiatriques régionaux et du Hospital for Sick Children de Toronto comme coordonnateur provincial.
- De concert avec les services d'urgence, la police, les sociétés d'aide à l'enfance et les organismes communautaires, début de la planification de sept établissements où seront fournis des services à l'enfance entièrement opérationnels d'ici 2004-2005.

Services aux enfants ayant des besoins particuliers

Ce programme aide les familles et les enfants dont la collectivité ne peut répondre aux besoins complexes liés à l'un ou plusieurs des troubles suivants : maladie chronique et grave, maladie dégénérative ou terminale, déficience intellectuelle et développementale, troubles du spectre autistique ou lésion cérébrale acquise. Les enfants atteints de ces troubles sont jugés être « le plus dans le besoin », car ils représentent un risque pour eux-mêmes ou pour autrui.

Activités 2003-2004 :

- Le programme a fourni des soins de relève aux personnes principalement responsables des enfants et aux familles, des soins en établissement et du soutien à domicile pour les activités de la vie quotidienne y compris l'élimination et la propreté, de la surveillance et des soins 24 heures sur 24, notamment pour l'alimentation par sonde et le changement de position du malade.

RENFORCER LE SOUTIEN DES COMMUNAUTÉS

Les collectivités ont besoin de services coordonnés pour les familles, et les familles doivent avoir facilement accès aux services offerts. Le but de ces programmes est de fournir un système uniforme et intégré pour les enfants et les familles. En établissant des ponts entre les divers secteurs, ces programmes garantissent que la santé, l'éducation et les soins à nos enfants constituent notre première priorité.

Mesure des résultats chez l'enfant

Les résultats visent la capacité d'apprentissage des enfants au moment où ils se préparent à entrer à l'école primaire. Ce programme fournit des données statistiques sur les résultats des enfants âgés de six ans et moins aux directrices et directeurs généraux d'organismes et au personnel des programmes, aux planificateurs provinciaux et municipaux des politiques en matière de services de santé et de services sociaux.

Activités en 2003-2004 :

- Financement du Offord Centre for Child Studies à l'Université McMaster pour poursuivre l'élaboration et l'analyse de l'instrument de mesure du développement du jeune enfant.
- Soutien fourni aux conseils scolaires pour l'utilisation de l'instrument de mesure du développement du jeune enfant auprès de plus de 30 000 enfants. Cet instrument a permis de mesurer la capacité d'apprentissage des enfants dans cinq domaines généraux (santé et bien-être physiques, connaissances et aptitudes sociales, santé et maturité affectives, développement cognitif et linguistique, connaissances générales et aptitudes à la communication). Les conseils peuvent l'utiliser pour la planification locale et provinciale visant les enfants de moins de six ans et leur famille.

Efficacité des programmes / Stratégie de surveillance et d'évaluation du développement de la petite enfance

Ce programme aide les directrices et directeurs généraux d'organismes et le personnel des programmes, ainsi que les planificateurs provinciaux et municipaux des politiques en matière de services de santé et de services sociaux à planifier pour l'avenir. Il permet de recueillir et d'analyser les données nécessaires pour suivre les progrès réalisés en vue de l'amélioration des programmes destinés aux jeunes enfants. Les coordonnateurs de l'analyse des données appuient la mise en ouvre de mesures des résultats chez l'enfant, notamment de l'instrument de mesure du développement du jeune enfant, de l'inventaire des programmes et services communautaires de développement de la petite enfance, et des initiatives communautaires visant à présenter les résultats chez les enfants.

Activités en 2003-2004 :

- Financement de coordonnateurs de l'analyse des données dans l'ensemble de l'Ontario.
- Financement de la Stratégie de surveillance et d'évaluation du développement de la petite enfance, qui a entrepris l'élaboration d'un cadre d'évaluation commun pour les initiatives de développement de la petite enfance.
- Élaboration d'un modèle logique global, y compris des modèles logiques de programme individuel, pour 25 initiatives de développement de la petite enfance.
- Début de la planification de l'évaluation des programmes.

Ventilation des dépenses de l'Ontario en 2003-2004 pour le développement de la petite enfance par domaine d'intervention

En octobre 2003, nous avons créé le nouveau ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse pour donner une plus grande priorité aux enfants, aux jeunes et aux familles. Le budget initial du ministère (2004-2005) était de 2,8 milliards de dollars. Les subventions fédérales pour le développement de la petite enfance ont été allouées aux programmes suivants.

En millions de dollars

Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance — **19,70**

- Syndrome d'alcoolisme foetale/Effets de l'alcoolisme foetale chez les enfants autochtones
- Programme « Bébés en santé, enfants en santé »
- Développement du nourrisson
- Centre de documentation pour la mère, le nouveau né et le développement de la petite enfance
- Dépistage prénatal du VIH

Améliorer le soutien aux parents et aux familles — **53,50**

- Santé mentale pour enfants
- Centres de santé communautaire
- Fonds d'aide au développement de la petite enfance
- Programme Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents (EXPRESS)
- Programme de bien-être de l'enfance de l'Ontario

Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants — **107,10**

- Programme d'alimentation pour les enfants autochtones
- Initiative d'alphabétisation des jeunes enfants
- Service de l'ouïe et de la parole· Centres de développement de la petite enfance de l'Ontario
- Prévention des blessures et de la violence familiale
- Promotion d'une grossesse en santé et du développement des enfants
- Services prénatals et postnatals d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens
- Femmes enceintes toxicomanes
- Soutien aux femmes enceintes à risque
- Centres de la petite enfance de l'Ontario
- Services aux enfants autistes - Programme d'intervention préscolaire
- Traitement des enfants victimes d'agression sexuelle
- Services aux enfants ayant des besoins particuliers

Renforcer le soutien des communautés — **4,20**

- Mesure des résultats chez l'enfant
- Mesure de l'efficacité des programmes
- Stratégie de surveillance et d'évaluation du développement de la petite enfance

PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS DE L'ONTARIO

Renseignements généraux sur le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario travaille en partenariat avec 47 gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux pour fournir les services de garde d'enfants. La province assume 80 pour 100 des coûts des services de garde d'enfants prescrits. Les gestionnaires des services municipaux regroupés et les conseils d'administration de district des services sociaux sont responsables des 20 pour 100 restants, en plus de jouer le rôle de gestionnaires du système de services au niveau local

En Ontario, les parents peuvent choisir parmi trois sortes de services de garde d'enfants : services titulaires d'un permis offerts en garderie; services titulaires d'un permis offerts en résidence privée; services informels (ne détenant pas de permis).

L'Ontario appuie le système de garde d'enfants grâce à ce qui suit :

- places subventionnées;
- subventions salariales;
- ressources pour les besoins particuliers;
- centres de documentation;
- crédits d'impôt pour les parents et les employeurs.

Le Rapport de référence de l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, accessible sur le site Web du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (www.children.gov.on.ca) à l'adresse http://www.children.gov.on.ca/NR/CS/Publications/Child%20Care%20Baseline%20fre.doc contient plus de précisions sur le système de garde d'enfants de l'Ontario.

Investissements en 2003-2004

Conformément au Cadre multilatéral, la province a affecté les 9,7 millions de dollars destinés aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario pour 2003-2004 à des initiatives ayant un effet direct sur le domaine clé que constitue la qualité. L'objectif consistait à répondre aux besoins des exploitants en matière de santé et de sécurité liés aux normes s'appliquant à la délivrance de permis, d'améliorer les locaux où sont offerts les programmes de garde d'enfants, et de permettre aux exploitants d'acheter plus de jouets et de matériel ou d'en acquérir de nouveaux pour offrir aux enfants des services de garde plus enrichissants et stimulants.

Dans quelques cas, les fonds ont aussi permis d'accroître l'accessibilité en augmentant le nombre de places dans les services titulaires d'un permis.

Cet investissement non renouvelable a été directement affecté aux gestionnaires des services municipaux regroupés et aux conseils d'administration de district des services sociaux afin de renforcer et de maximiser la capacité du réseau actuel de garde d'enfants de l'Ontario et de contribuer à jeter les bases de l'expansion future de notre système de services de garde d'enfants réglementés. À leur tour, les gestionnaires ont affecté les fonds aux garderies et agences de garde en résidence privée sans but lucratif et titulaires d'un permis qui étaient admissibles.

Les exploitants de services de garde d'enfants ont pu utiliser le nouveau financement aux fins suivantes :

- **Payer les coûts engagés pour répondre aux exigences s'appliquant à la délivrance d'un permis, notamment les normes de santé et de sécurité.** Par exemple, ils pouvaient réparer une fuite sur le toit, remplacer de vieux appareils ou matériel de terrain de jeu et réparer les gros systèmes comme le système de chauffage ou de ventilation.
- **Payer les coûts engagés pour de petits travaux de rénovation et pour l'achat de mobilier, de fournitures ou de matériel leur permettant de maintenir ou d'accroître leur capacité de services.** Par exemple, ils pouvaient demander des fonds pour transformer une salle destinée aux nourrissons en une salle pour enfants plus âgés, acheter d'autres lits d'enfant ou poussettes, ou rendre leurs programmes plus accessibles aux enfants ayant des besoins particuliers.

Résultats

Le financement de 9,7 millions de dollars destiné aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour 2003-2004 a été versé à un total de 1270 programmes de garde d'enfants sans but lucratif et titulaires de permis, dont 1 205 garderies ayant une capacité autorisée totale de 70 900 places, et 65 agences de garde en résidence privée, représentant un total de 2 654 établissements.

Le nouveau financement a servi à payer les réparations, le remplacement ou l'achat de nouveaux articles :

- Matériel de terrain de jeu (intérieur et extérieur)
- Appareils électroménagers (lave-vaisselle, cuisinières, réfrigérateurs, sécheuses)
- Installations fixes (lavabos, toilettes, bacs à laver)
- Étagères, comptoirs, armoires
- Revêtement de sol, tapis, surfaces de terrain de jeu
- Fenêtres, portes, murs
- Toits
- Clôtures
- Systèmes de chauffage et de climatisation
- Plomberie et fosses septiques
- Systèmes électriques
- Meubles (chaises, tables, lits pliants, lits d'enfant)
- Équipement de protection de la santé et de la sécurité (extincteurs, détecteurs de fumée, trousses de premiers soins)
- Matériel de soutien pour les enfants ayant des besoins particuliers
- Poussettes
- Jouets et fournitures

Le nouveau financement a permis d'améliorer la situation de 59 exploitants de garderie relativement à leur permis. Certains exploitants ayant un permis provisoire par suite de problèmes touchant à la santé et à la sécurité ont obtenu un permis régulier, et d'autres ayant des conditions liées à leur permis en raison de problèmes touchant à la santé et à la sécurité ont vu ces conditions supprimées.

Le nouveau financement a directement contribué à l'expansion des programmes de garde d'enfants dans les deux cas suivants, ce qui a permis l'ajout de 37 nouvelles places :

- Le comté de Bruce a utilisé les fonds pour payer diverses choses (rénovations de la cuisine, revêtement de sol, bois d'ouvre, cloisons sèches, peinture et main-d'ouvre) nécessaires pour répondre aux exigences à satisfaire pour l'obtention d'un permis pour l'ouverture d'une nouvelle garderie de 32 places.
- Une garderie du comté de Huron a utilisé les fonds pour la plomberie, un comptoir et un lavabo, des armoires de cuisine et des fenêtres, ce qui lui a permis d'accroître sa capacité de cinq places.

INDICATEURS DU SYSTÈME DE GARDE D'ENFANTS

Indicateurs de la qualité

La *Loi sur les garderies* fixe les exigences minimales concernant la qualité des services de garde d'enfants. Elle prévoit divers critères pour mesurer la qualité des services de garde d'enfants, notamment le ratio adultes-enfants, le nombre d'enfants dans un groupe et les qualités requises du personnel.

Ratio employés-enfants et taille des groupes

Pour les services de garde offerts en résidence privée et titulaires d'un permis, un fournisseur peut s'occuper en même temps d'au plus cinq enfants, en plus des siens. Cependant, le règlement limite le nombre d'enfants dont peut prendre soin un fournisseur selon l'âge des enfants visés et selon qu'ils ont ou non des besoins particuliers. Ces limitations sont les suivantes :

- le nombre d'enfants de moins de six ans (y compris les enfants du fournisseur) ne doit pas dépasser cinq;
- il ne doit jamais y avoir plus :
  - de deux enfants de moins de deux ans;
  - de trois enfants de moins de trois ans;
  - de deux enfants ayant des besoins particuliers;
  - d'un enfant ayant des besoins particuliers et d'un enfant de moins de deux ans;
  - d'un enfant ayant des besoins particuliers et de deux enfants de plus de deux ans mais de moins de trois ans.

Garderies		
Âge des enfants du groupe	Ratio employés -enfants	Nombre ma ximal d'enfants par groupe*
Moins de 18 mois	3 pour 10	10
De 18 mois à 30 mois inclusivement	1 pour 5	15
Plus de 30 mois et jusqu'à 5 ans inclusivement	1 pour 8	16
Plus de 5 ans et moins de 6 ans	1 pour 12	24
De 6 ans à 12 ans inclusivement	1 pour 15	30

Qualités requises du personnel

Le tableau suivant décrit les exigences s'appliquant aux qualités que doit posséder le personnel employé par une garderie ou une agence de garde en résidence privée titulaire d'un permis. Les agences de garde en résidence privée titulaires d'un permis emploient des visiteuses et visiteurs de services de garde d'enfants en résidence privée chargés de surveiller et d'appuyer les fournisseurs de soins associés aux agences.

Exigences s'appliquant au personnel des garderies et des agences de garde en résidence privée titulaires d'un permis	
Garderies	**Agences de garde en résidence privée titulaires d'un permis**
L'exploitant d'une garderie doit employer au moins **une personne qualifiée par groupe d'enfants** qui, soit : • détient un diplôme en éducation préscolaire d'un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario; • détient un titre universitaire ou autre que le ministère considère équivalent au diplôme susmentionné; • est agréée à un autre titre par le ministère. Les **superviseurs** doivent : • détenir un diplôme en éducation préscolaire d'un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario; • ou détenir un titre universitaire ou autre que le ministère considère équivalent au diplôme susmentionné; • posséder au moins deux années d'expérience de travail dans une garderie avec des enfants du même groupe d'âge et du même niveau de développement que les enfants de la garderie où ils sont appelés à travailler; • être, de l'avis du ministère, capable de planifier et de diriger le programme d'une garderie, d'être responsable des enfants et de superviser le personnel. La vérification des antécédents judiciaires doit être effectuée pour tout le personnel et les bénévoles qui ont des contacts directs avec les enfants.	Les agences de garde en résidence privée titulaires d'un permis doivent employer au moins une **visiteuse ou un visiteur de services de garde d'enfants en résidence privée** par ensemble de 25 établissements où elles offrent des services. Les visiteurs doivent : • avoir terminé un programme d'études postsecondaires, approuvé par le ministère, en développement de l'enfant et sciences familiales; • posséder au moins deux ans d'expérience de travail avec des enfants du même groupe d'âge et du même niveau de développement que les enfants inscrits à l'agence de garde d'enfants en résidence privée titulaire d'un permis où ils sont appelés à travailler; • ou, de l'avis du ministère, être capables de fournir soutien et supervision là où sont fournis des services de garde d'enfants en résidence privée titulaires d'un permis. La vérification des antécédents judiciaires doit être effectuée pour tout le personnel, les bénévoles et les fournisseurs titulaires d'un permis, ainsi que pour tous les membres du ménage âgés de plus de 18 ans, qui ont des contacts directs avec les enfants

Indicateurs de la disponibilité

Le tableau ci-dessous est à jour au 31 mars 2004. L'estimation de la capacité autorisée de 206 969 places pour l'Ontario est obtenue en additionnant la capacité des garderies et le nombre d'enfants inscrits à des services de garde offerts en résidence privée titulaires d'un permis (nombre qui remplace la capacité de ce genre de services). Aucune capacité autorisée des services de garde offerts en résidence privée titulaires d'un permis n'est prévue si le nombre maximal d'enfants par résidence est susceptible de fluctuer. Même si le nombre maximal d'enfants par résidence peut atteindre cinq enfants, en plus des enfants du fournisseur, ce maximum peut être moindre si l'un des enfants a moins de six ans ou a des besoins particuliers. La capacité réelle du système dans son ensemble peut être plus élevée que le total de 206 969 places si des fournisseurs de services de garde en résidence privée titulaires d'un permis ne s'occupent pas du nombre maximal d'enfants autorisé.

Indicateurs de la disponibilité :
Capacité et nombre d'enfants inscrits dans le système réglementé de services de garde d'enfants de l'Ontario

	Nombre d'agences	Nombre d'enfants dont les agences peuvent s'occuper (capacité autorisée[1])	Nombre d'enfants inscrits
Garderies	3 874	Nourrissons (<18 mois) = 5 988 Tout-petits (18-30 mois) = 18 900 Âge préscolaire (30 mois-5 ans)[2] = 99 554 Âge scolaire (6-12 ans) = 62 689 Capacité totale = 187 131	Nourrissons (<18 mois) = 5 881 Tout-petits (18-30 mois) = 19 463 Âge préscolaire (30 mois-5 ans)[2] = 114 721 Âge scolaire (6-12 ans) = 59 128 Nombre total d'enfants inscrits[3] = 199 193
Services de garde en résidence privée titulaires d'un permis	140 agences (7 765 résidences)	s/o	Nombre total d'enfants inscrits = 19 838
Total	**4 014**	**206 969**	**219 031**

Notes :

1. La capacité autorisée est le nombre d'équivalents de places agréées à plein temps. Un équivalent plein temps est une période de service de six heures ou plus dans une journée.
2. La catégorie des enfants d'âge préscolaire inclut les groupes d'enfants âgés de 30 mois à cinq ans ainsi que les groupes d'enfants de la maternelle (4 ans) et des jardins d'enfants (5 ans).
3. Le nombre d'enfants inscrits est supérieur à la capacité autorisée parce que plus d'un enfant peut utiliser une place agréée (par exemple, deux enfants ou plus recevant des services à temps partiel).

Indicateurs de l'abordabilité

Les renseignements ci-dessous sont à jour au 31 mars 2004[1]. Le nombre d'enfants ayant reçu des services est supérieur au nombre d'équivalents de places subventionnées à temps plein, car un grand nombre d'enfants bénéficiant d'une place subventionnée ordinaire reçoivent des services de garde à temps partiel. Le nombre de places équivalents temps plein est inférieur au nombre d'enfants ayant reçu des services, car plus d'un enfant peut bénéficier d'une place équivalent temps plein : la plupart des enfants ne sont pas là toute la journée, chaque jour, durant toute l'année.

Places de garde subventionnées en Ontario		
	Nombre d'enfants ayant reçu des services	Équivalents de places subventionnées à temps plein
Places subventionnées ordinaires	90 499[2]	49 893[2, 3]
Services titulaires d'un permis – programme Ontario au travail	14 033[4]	s/o[5]
Services informels – programme Ontario au travail	11 387	s/o[5]
Total	**115 919[4]**	

Notes :

1. Information concernant la période du 1er janvier au 31 décembre 2003.
2. Comprend les places subventionnées pour les enfants des Premières nations.
3. Ce chiffre est établi en fonction d'une place = 248 jours/année de service équivalent temps plein (au moins six heures par jour). Cela suppose qu'une place est occupée chaque jour, sauf les week-ends et jours fériés.
4. Par suite du rétablissement des chiffres des services de garde d'enfants formels d'Ontario au travail, le nombre d'enfants bénéficiant de places subventionnées dans le cadre de ces services (titulaires d'un permis) est passé à 17 420, ce qui augmente le nombre total d'enfants qui bénéficient de places subventionnées.
5. Le ministère n'a pas surveillé les équivalents temps plein pour les services de garde titulaires d'un permis et les services informels liés au programme Ontario au travail en 2003-2004.